

Deuxième séance de la séance ordinaire du 10 mai 2016

À la deuxième séance de la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 10 mai 2016 tenue le 17 mai 2016, à 19 h, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers  
District # 2. Madame Joanne Savage  
District # 3. Madame Rita Fortier  
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières  
District # 5. Monsieur Raymond Goyette  
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

### **2016-05-138 Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

### **2016-05-139 Abrogation des résolutions no 2016-04-110 et no 2016-04-111**

---

ATTENDU QUE la résolution no 2016-04-110 concernant un avis de motion d'un règlement d'emprunt pour le projet école-communauté et la résolution no 2016-04-111 concernant un avis de motion d'un règlement d'emprunt pour l'exécution de travaux de voirie doivent être modifiées;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

D'abroger les résolutions no 2016-04-110 et no 2016-04-111.

### **2016-05-140 Avis de motion – Règlement décrétant l'exécution de travaux de voirie et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût**

---

Monsieur Marc-André Vallières donne avis de motion qu'un règlement décrétant l'exécution de travaux de voirie et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

### **2016-05-141 Avis de motion - Règlement décrétant la construction du projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque) et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût**

---

Monsieur Raymond Goyette donne avis de motion qu'un règlement décrétant la construction du projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque) et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2016-05-142 Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac**

---

ATTENDU QUE le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

ATTENDU QUE l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

ATTENDU QUE l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

ATTENDU QUE la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

ATTENDU QUE conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit: L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

QUE la résolution soit envoyée à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

**2016-05-143 Formation de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Gestion efficace des plaintes et recours en cas de manquements aux règlements municipaux**

---

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités offre la formation sur la gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux le 24 mai 2016 à Magog;

Il est proposé par Madame Joanne Savage,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'inscription de Monsieur Ghislain Lambert, inspecteur en bâtiment et en environnement, est autorisée au coût de 275\$ avant taxes.

\*\* Monsieur Raymond Goyette se retire de la table du conseil.

#### **2016-05-144 Refonte du site Internet**

---

ATTENDU QUE le site Internet actuel n'est pas convivial lors de la navigation;

ATTENDU QUE la plate-forme du site actuel rend les mises à jour laborieuses;

ATTENDU QU'on préfère changer de plate-forme pour notre site et utiliser celui de votre site.ca;

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la refonte complète du site Internet soit effectuée par Madame Chantal Bouchard au coût forfaitaire de 1 760 \$ avant taxes.

\*\* Monsieur Raymond Goyette réintègre la table du conseil.

#### **2016-05-145 Aide financière à divers comités de Notre-Dame-des-Bois**

---

ATTENDU QUE les résolutions 2015-10-309, 2015-12-378 et 2015-12-379 accordant une aide financière en 2016 aux montants et aux organismes respectifs suivants: 350 \$ à Sentiers frontaliers, 1 000 \$ au comité de développement et 1 000 \$ à la bibliothèque;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'aide financière soit versée à chacun des comités.

#### **2016-05-146 Levée de l'assemblée**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit levée. Il est 19 h 30.

---

M. Yvan Goyette  
Maire

---

Mme Guylaine Blais  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière